

FORMATION GESTES DE PREMIERS SECOURS

Programme de formation établit conformément aux dispositions en vigueur article I6353-1.



En fonction des thématiques : Formation INTRA et/ou INTER entreprise
(dans votre établissement ou dans nos locaux)



Répondre aux obligations légales du code du travail et du code pénal

RÉFÉRENCE :

MOD_2017017

Date dernière édition : 10/07/2025

DUREE : 7 heures

EFFECTIF :

De 4 à 10

PUBLIC

Cette formation s'adresse à toute personne.

PRE-REQUIS

Aucun

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Validation par le centre de formation de l'analyse du besoin envoyée en amont de la formation.

FORMATEUR

Formateurs de secourisme à jour de leurs formations continues

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE :

Remise d'un livret de formation reprenant le contenu de la formation.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable d'intervenir en sécurité face à une situation d'accident du travail.

COMPETENCES DEVELOPPÉES :

- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Secourir une victime qui :

- Saigne abondamment,
- S'étouffe,
- Se plaint d'un malaise, de brûlures, d'une douleur empêchant certains mouvements,
- Se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
- Ne répond pas mais respire
- Ne répond pas et ne respire pas.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES :

Un recyclage de 7h00 (1 jour) est conseillé tous les 24 mois.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE :

Exposés interactifs

Démonstrations

Exercices et mise en situation des stagiaires

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

Code du travail :

L4121-1 relatif aux obligations de l'employeur d'assurer la santé et la sécurité des salariés.

R4224-16 relatif à l'organisation des secours dans l'entreprise.

R4224-15 relative à la formation secourisme.

Code pénal :

Article 223-6 relatif à l'obligation de l'assistance à personne en péril.

FORMATION GESTES DE PREMIERS SECOURS

Programme de formation établit conformément aux dispositions en vigueur article I6353-1.

PROGRAMME :

- Réaliser une protection adaptée :

Reconnaitre, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement. Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même.

- Examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

Reconnaitre, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée. Associer au(x) signes décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre et de le(s) prioriser.

- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention.

Identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre.

Choisir, parmi les personnes présentes celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte et lui transmettre les éléments du message.

- Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

Déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la(les) victime(s), pour obtenir le résultat à atteindre suivant :

- Arrêter le saignement
- Permettre à la victime de respirer
- Eviter l'aggravation de l'état de la victime et prendre un avis médical
- Eviter l'aggravation de la brûlure
- Eviter l'aggravation d'un traumatisme supposé
- Eviter l'aggravation d'une plaie
- Permettre à la victime de continuer à respirer
- Assurer une respiration et une circulation artificielles

Mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée

Vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés.

EVALUATION :

Une évaluation formative est réalisée par le formateur tout au long de la formation.

Taux de réussite de cette formation : 99%

Taux de satisfaction de cette formation : 97%